

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 20 décembre 2024 fixant le nombre et la répartition des postes offerts au titre de l'année 2025 au concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux

NOR : MEND2433410A

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale en date du 20 décembre 2024, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2025, au concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux est fixé à 80, répartis selon les spécialités suivantes :

- anglais : 9 ;
- espagnol : 2 ;
- arts plastiques : 2 ;
- économie et gestion : 5 ;
- éducation physique et sportive : 6 ;
- histoire-géographie : 7 ;
- lettres : 8 ;
- mathématiques : 11 ;
- philosophie : 1 ;
- sciences de la vie et de la Terre : 3 ;
- biotechnologies génie biologique : 1 ;
- sciences médico-sociales : 1 ;
- physique-chimie : 3 ;
- sciences économiques et sociales : 1 ;
- sciences et techniques industrielles, option sciences industrielles : 9 ;
- établissements et vie scolaire : 11.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Arrêté du 20 décembre 2024 fixant le nombre et la répartition des postes offerts
au titre de l'année 2025 au concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale**

NOR : MEND2433422A

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale en date du 20 décembre 2024, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2025, au concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale est fixé à 135, répartis selon les spécialités suivantes :

- enseignement du premier degré : 95 ;
- information et orientation : 9 ;
- enseignement technique, option économie et gestion : 5 ;
- enseignement technique, option sciences et techniques industrielles, dominante design et métiers d'arts : 2 ;
- enseignement technique, option sciences et techniques industrielles, dominante sciences industrielles : 9 ;
- enseignement technique, option sciences biologiques et sciences sociales appliquées : 5 ;
- enseignement général, option lettres - langues vivantes, dominante anglais : 3 ;
- enseignement général, option lettres - langues vivantes, dominante espagnol : 2 ;
- enseignement général, option lettres - histoire-géographie, dominante lettres : 1 ;
- enseignement général, option lettres - histoire-géographie, dominante histoire-géographie : 2 ;
- enseignement général, option mathématiques - physique-chimie : 2.